



**Approche stratégique
de la gestion internationale
des produits chimiques**

Distr. : Générale
17 décembre 2008

Français
Original : Anglais

Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques

Deuxième session

Genève, 11-15 mai 2009

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Date et lieu de la troisième session de la Conférence

Calendrier des sessions de la Conférence

Note du Secrétariat

1. Le paragraphe 25 de la Stratégie politique globale de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques indique que « [s]elon qu'il conviendra, les sessions de la Conférence devraient se tenir à intervalles très rapprochés des réunions des organes directeurs des organisations intergouvernementales compétentes afin d'accroître les synergies et l'efficacité et de favoriser le caractère multisectoriel de l'Approche stratégique. Les sessions de la Conférence se tiendront en 2009, 2012, 2015 et 2020, à moins que la Conférence n'en décide autrement ».
2. La première session de la Conférence a eu lieu à Dubaï (Emirats arabes unis) du 4 au 6 février 2006, immédiatement avant la neuvième session extraordinaire du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Forum ministériel mondial sur l'environnement. La deuxième se tient à Genève du 11 au 15 mai 2009, à la suite de la quatrième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et quelques jours avant la soixante-deuxième session de l'Assemblée mondiale de la santé.
3. Comme il est rappelé ci-dessus, la troisième session de la Conférence devrait avoir lieu en 2012. Les réunions des organes directeurs des organisations intergouvernementales et de diverses autres instances prévues en 2012 pourraient comprendre :
 - a) La vingtième session de la Commission du développement durable : New York, mai 2012;
 - b) La cent unième session de la Conférence internationale du Travail : Genève, juin 2012;
 - c) La réunion ministérielle annuelle du Conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques : Paris, mai ou juin 2012;
 - d) La session annuelle du Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour le développement : New York ou Genève, mi-2012;
 - e) La douzième session extraordinaire du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Forum ministériel mondial sur l'environnement : Lieu à déterminer, février 2012;
 - f) La session annuelle du Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche : Genève;

* SAICM/ICCM.2/1.

g) La réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque mondiale : Washington ou ailleurs.

4. Il n'est pas prévu de réunions en 2012 en ce qui concerne la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, ou les conférences des Parties à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international, ou à la Convention de Stockholm.

5. Pour déterminer le lieu et la date de sa troisième session, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques pourra tenir compte des considérations suivantes :

a) Toute proposition émise par l'une des organisations mentionnées au paragraphe 3 ci-dessus ou par toutes autres organisations intergouvernementales compétentes, en vue de faire tenir la troisième session de la Conférence immédiatement avant ou après la réunion de leurs organes directeurs en 2012;

b) Application d'un système de rotation entre les divers secteurs de l'Approche stratégique;

c) Pratique de l'alternance entre les zones géographiques, sachant que la portée de cette option est limitée du fait que les réunions des organes directeurs de la plupart des organisations intergouvernementales compétentes se déroulent à leurs sièges situés en Europe occidentale ou à New York, et que la décision de tenir de telles réunions hors du siège n'aura peut-être pas encore été adoptée en 2012.

6. Si aucune organisation intergouvernementale ne se montre intéressée par la tenue de la troisième session de la Conférence immédiatement avant ou après une réunion de son organe directeur, la Conférence pourra convenir d'un processus à suivre après la présente session pour choisir la date et le lieu de sa troisième session. Ce processus pourra consister à solliciter des propositions dans un délai déterminé, à retenir le siège du secrétariat de l'Approche stratégique à Genève comme lieu de réunion par défaut en l'absence d'autres options, ou à déléguer au Bureau de la Conférence le pouvoir de trancher la question.
